



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2019-147

Objet :

**Convention entre la Mairie et l'O.C.V.H. pour la mise
à disposition du Sonambule –
Années 2020 – 2021 - 2022**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge - DEBEAUCE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René –

Pouvoirs : MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - BONNET Jean-Louis à SOTO Jean-François - PANTALEONE Alexandra à BLANES Michel - CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René - VIDAL Véronique à CHRISTOL Marcel

Absents : MM. LEROY Annie - CABOCHE Chrystelle - DEJEAN Anne Marie - LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne – DELERIS Claudine

Convocation du 11 décembre 2019

Mme SANCHEZ Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée la convention à signer avec l'Office Culturel de la Vallée de l'Hérault pour la mise à disposition de l'espace culturel « le Sonambule ».

Il convient de prévoir les modes d'organisation de cette mise à disposition et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **23 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'espace culturel « le Sonambule » avec l'Office Culturel Vallée de l'Hérault.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

